

M^r Dupon, lieutenant, et le sieur Grand, son greffier, conjointement avec nous avons procédé à faire rendre compte des luminiers qui depuis environ 12 ans étaient débiteurs envers l'église du produit ou restant de tous leurs comptes, et a été employé à payer la somme de 160 dont la lumineire était redevable à l'hoirie de M^r Chazot, curé de Saint-Cyr avant nous, et ce pour neuf chasubles fort propres qu'on a portées à la sacristie. Les comptes des Luminiers ont tous été rendus et paraphés juridiquement jusqu'en 1752 inclusivement. Claude Loras habitant près la croix des Rameaux, a été le dernier Luminier. Le Luminier en charge en 1753 qui devra rendre compte, est André Gayet aussi habitant près la fontaine Petozan.

COURRIERS DU SAINT SACREMENT. — L'an 1753, du rendement de compte des Luminiers on a aussi procédé juridiquement aux comptes des courriers du S^t Sacrement, qui depuis l'établissement de ladite confrairie n'ont jamais rendu aucun compte. La confrairie fut établie en 1684, elle a cessé, puis a recommencé en 1733. M^e Pierre Dondaine, habitant, et M^e Valensot fils furent les premiers courriers. Le produit de tous leurs comptes a été de fort peu de conséquence. Lesdits comptes sont paraphés jusque 1752. Le courrier de 1753 appelé Jean Dupin est chargé du produit des confrères.

RÉPARATIONS FAITES A L'ÉGLISE EN 1753 (6). — Au mois d'avril, nous avons fait poser une grande porte toute neuve

(6) Depuis qu'on a inauguré une église neuve le 5 mai 1872, l'ancienne, celle dont il est question dans ces notes, est devenue un entrepôt communal. Une école laïque de filles a été bâtie en 1880 sur cette